

# ENSEIGNANTS-COORDONNATEURS EN DISPOSITIF RELAIS

<b>POSTES</b>	<p>POSTES OFFERTS AU MOUVEMENT 1<sup>ER</sup> DEGRE :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;"></th> <th style="width: 40%;">Collège support</th> <th style="width: 30%;">BEF</th> <th style="width: 20%;">Implantation classe relais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 classe</td> <td>Collège Django Reinhardt à Toulon</td> <td>Toulon</td> <td>Toulon</td> </tr> <tr> <td>1 classe</td> <td>Collège André Léotard Fréjus</td> <td>Fréjus-Saint-Raphaël</td> <td>Fréjus</td> </tr> <tr> <td>1 classe</td> <td>Collège Henri Wallon à La Seyne</td> <td>La Seyne sur Mer</td> <td>La Seyne sur mer</td> </tr> <tr> <td>1 classe</td> <td>Collège La Peyroua Le Muy</td> <td>Draguignan</td> <td>Draguignan</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Pour information : 2 ateliers (dispositif 2<sup>nd</sup> degré)</td> </tr> <tr> <td>1 atelier</td> <td>Collège le Fenouillet La Crau</td> <td>Hyères – La Baysse / Toulon</td> <td>Hyères</td> </tr> <tr> <td>1 atelier</td> <td>Collège Henri Matisse St Maximin</td> <td>Brignoles</td> <td>Brignoles</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Remarque :</b> Ces postes seront également proposés aux enseignants du second degré</p>		Collège support	BEF	Implantation classe relais	1 classe	Collège Django Reinhardt à Toulon	Toulon	Toulon	1 classe	Collège André Léotard Fréjus	Fréjus-Saint-Raphaël	Fréjus	1 classe	Collège Henri Wallon à La Seyne	La Seyne sur Mer	La Seyne sur mer	1 classe	Collège La Peyroua Le Muy	Draguignan	Draguignan	Pour information : 2 ateliers (dispositif 2 <sup>nd</sup> degré)				1 atelier	Collège le Fenouillet La Crau	Hyères – La Baysse / Toulon	Hyères	1 atelier	Collège Henri Matisse St Maximin	Brignoles	Brignoles
	Collège support	BEF	Implantation classe relais																														
1 classe	Collège Django Reinhardt à Toulon	Toulon	Toulon																														
1 classe	Collège André Léotard Fréjus	Fréjus-Saint-Raphaël	Fréjus																														
1 classe	Collège Henri Wallon à La Seyne	La Seyne sur Mer	La Seyne sur mer																														
1 classe	Collège La Peyroua Le Muy	Draguignan	Draguignan																														
Pour information : 2 ateliers (dispositif 2 <sup>nd</sup> degré)																																	
1 atelier	Collège le Fenouillet La Crau	Hyères – La Baysse / Toulon	Hyères																														
1 atelier	Collège Henri Matisse St Maximin	Brignoles	Brignoles																														
<b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b>	<p>Le dispositif relais a pour but de prévenir le décrochage scolaire, il accueille temporairement des collégiens sous obligation scolaire mais rejetant l'institution scolaire et les apprentissages. Ces élèves ont déjà bénéficié de toutes les mesures d'aide et de soutien existant au collège.</p>																																
<b>FONCTIONS</b>	<p>La mission de coordonnateur d'un dispositif relais s'accomplit sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement support. Ce travail, à la fois pédagogique, administratif et financier est réalisé dans un cadre départemental coordonné par un chargé de mission auprès de l'Inspecteur d'Académie-DSDEN du Var</p> <p><b>En liaison avec le coordonnateur départemental il est chargé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De coordonner l'ensemble du dispositif sur un plan pédagogique, administratif et financier sous le pilotage du chef d'établissement support ;</li> <li>- D'élaborer et de mettre en œuvre le volet local du projet pédagogique et éducatif départemental (emploi du temps, projets, bilans, etc.) ;</li> <li>- D'organiser les activités pédagogiques et éducatives et de contribuer à l'élaboration de documents pédagogiques mutualisés pour l'ensemble du dispositif départemental ;</li> <li>- De co-construire les parcours personnalisés de réussite éducative des élèves accueillis et les modalités d'évaluation des compétences et connaissances acquises pendant la session, en liaison avec le collège d'origine ;</li> <li>- D'assurer un suivi pédagogique du parcours de l'élève, jusqu'au terme de l'année scolaire ;</li> <li>- De coordonner l'action des intervenants enseignants et partenaires ;</li> <li>- De coordonner les commissions d'admission du bassin ;</li> <li>- D'assurer l'accueil des collégiens affectés au dispositif ;</li> <li>- De renseigner et suivre les registres des élèves ;</li> <li>- De proposer au chef d'établissement support un suivi précis et régulier de l'utilisation des moyens ;</li> <li>- De participer aux réunions, animations et formations pédagogiques ;</li> <li>- De rendre compte de l'activité chaque année à l'IA-DAASEN en charge de ce dossier ;</li> <li>- De contribuer à l'évaluation de la politique académique.</li> </ul>																																
<b>COMPETENCES ET QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir s'adapter au fonctionnement des établissements du 2nd degré</li> <li>- Avoir une expérience face à des publics d'élèves en grande difficulté sociale et scolaire</li> <li>- Avoir une approche psychologique des publics d'adolescents</li> <li>- Etre capable de coordonner le travail en équipe</li> <li>- Savoir utiliser les logiciels WORD, EXCEL, POWER POINT</li> </ul>																																
<b>SPECIFICITE</b>	<p>Le nombre d'heures hebdomadaires est celui prévu dans le corps d'origine et se répartit entre un mi-temps d'enseignement et un mi-temps de coordination.</p> <p><b>Postes soumis à entretien :</b> Les candidats sont convoqués devant une commission qui émet un avis.</p>																																
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	<p>La nomination se fait à titre provisoire la première année.</p> <p><b>CONTACT :</b> Christine REGNIER, 06 22 25 48 99 / Christine.Regnier@ac-nice.fr</p>																																